Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_03-DE

Pays de Châteaugiron Communauté

Extrait du registre des délibérations **2026 – 07 – 03**
Décision du 9 juillet 2026

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU PAYS DE CHATEAUGIRON COMMUNAUTE

L'an deux-mille-vingt-six, le **9 juillet** à 20h, le Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté, dûment convoqué par le Président, Dominique DENIEUL, s'est réuni en session ordinaire à la salle du Conseil communautaire du Pays de Châteaugiron Communauté.

Date de convocation	3 juillet 2026
Nombre de membres	En exercice : 35 Quorum : 18 Présents : 27 Votants : 34 (7 pouvoirs)
Présents	**Châteaugiron :** Stéphanie DOUESSIN, Anne-Marie ECHELARD, Philippe LANGLOIS, Schirel LEMONNE, Jean-Marc LEVEQUE, Ludovic LONCLE, Séverine MAYEUX, Bénédicte PINARD, Christophe REBULARD, Catherine TAUPIN. **Domloup :** Sébastien CHANCEREL, Sylviane GUILLOT, Géraldine HARNOIS-MARTIN, Michel MERCIER. **Noyal-sur-Vilaine :** Emmanuel CASADO, Nadège GASPARETTO, Céline GOVEN, Marie-Claude HELSENS, Marielle MURET-BAUDOIN. **Piré-Chancé :** Patricia CASSONNET, Dominique DENIEUL, Jean-Benoît DUFOUR, Martine JOUANNET. **Servon-sur-Vilaine :** Lara BAKHOS, Benoît DUFLOS, Rozanne JAMAIN, Melaine MORIN.
Absents excusés	Olivier BODIN (pouvoir à Schirel LEMONNE), François BRISSIER (pouvoir à Ludovic LONCLE), Laëtitia MIRALLES (pouvoir à Anne-Marie ECHELARD), Jacky LECHABLE (pouvoir à Sylviane GUILLOT), Sébastien COQUELIN (pouvoir à Marielle MURET-BAUDOIN), Victor CORREIA (pouvoir à Emmanuel CASADO), Stéphane LENFANT (pouvoir à Céline GOVEN), Dominique MARCHAND.
Absents	
Secrétaire de séance	Stéphanie DOUESSIN

Signature charte « Bureau à rallonge »

Marielle MURET-BAUDOIN précise que le projet « Bureaux à Rallonge », créée en 2020, est un projet qui a été développé dans cadre du contrat de coopération réunissant 16 EPCI de l'aire urbaine de Rennes élargie aux agglomérations de Saint-Malo, Fougères, Vitré, Redon et Dinan.

Ce projet est porté conjointement par des collectivités locales (communauté de communes, communautés d'agglomération, Rennes Métropole…) et des espaces de coworking (structures publiques, privées gestionnaires de ces espaces).

L'objectif de ce réseau est :
- de réduire les déplacements domicile-travail,
- d'animer les territoires en favorisant la pratique du télétravail en espace de coworking pour les salariés,
- d'aménager et développer économiquement le territoire en assurant la promotion des espaces de coworking existants auprès des employeurs et des salariés,
- de favoriser l'entraide, le partage et la communication des espaces de coworking existants.

En 2024, 16 collectivités ont signé la charte de projet afin d'adhérer et de bénéficier de ce réseau (adhésion gratuite). Cette charte prévoit notamment une rencontre des adhérents 3 fois dans l'année (en février, juin et octobre) afin d'échanger sur les pratiques et de rencontrer les partenaires extérieurs.
Le site Bureaux à rallonge est financé par Rennes Métropole et animé par le Bureau des temps en lien avec plusieurs partenaires.

Dans la dynamique de promotion et de développement de l'espace de coworking, il est proposé que le Pays de Châteaugiron Communauté intègre le réseau « Bureau à rallonge » en signant la Charte d'adhésion (document en annexe).

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 035-243500659-20260709-D2026_07_03-DE

Il est proposé que le Pays de Châteaugiron Communauté signe la charte du bureau à rallonge et qu'une prochaine rencontre de ce réseau soit organisée au sein de l'espace de coworking à Noyal-sur-Vilaine (avec signature de la charte de manière officielle lors de cette rencontre).

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- ✓ de valider la signature de la charte du bureau à rallonge selon les conditions prévues dans le projet de charte (document en annexe) ;
- ✓ d'autoriser le Président à signer tout document s'y rapportant (avenant etc.).

Pour copie conforme,
Le Président,

Dominique DENIEUL

La Secrétaire de séance,

Stéphanie DOUESSIN